



HARCELEMENT MORAL

Par desvil59

depuis peu,je suis victime de harcèlement moral au sein de mon travail.Cela vas du simple "vous faites vraiment n'importe quoi" a l'ignorence complete a mon egard.De par ces paroles tres blessantes,je me suis retrouvé en depression durant 2 mois.Dans mon travail,je suis le bras droit de la direction mais celle ci demande a une tiers personne d'effectuer mon travail ce qui veux dire que je fait le travail d'un employé mais pas celui decris dans mon contrat sous pretexe que je ne suis pas "pro" dans celui ci.Que puis-je faire et surtout que risque t elle?? merci

Par jury34

Bonjour,

Votre problème est courant, bien que ce soit une situation difficile.

Je vous invite à lire ceci :

http://travail-emploi.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=1050

Bien cordialement